

Thème E – M. Arch. 2018

Le design architectural contemporain et le patrimoine mondial : de nouvelles approches pour une réconciliation des pratiques.

Les membres de l'équipe de pratique et de recherche (les biographies sont disponibles à la fin de ce document):

- Claudine Déom, professeure, responsable de l'équipe
- Christina Cameron, professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti
- Nicholas Roquet, professeur
- Gavin Affleck, architecte, Affleck de la Riva Architectes
- Georges Drolet, architecte, EVOQ Architecture

Les collaborateurs :

- Gérard Beaudet, professeur, École d'urbanisme et d'architecture de paysage
- Julia Gersovitz, architecte, EVOQ Architecture
- Odile Roy, directrice, Service de l'architecture et du patrimoine, Ville de Québec
- University of Edinburgh, maîtrise en conservation de l'architecture

Sommaire

Ce thème s'articule autour de la question patrimoniale. Il convie les étudiants à l'apprentissage théorique et pratique d'une démarche de conception et d'élaboration du projet d'architecture qui prend appui sur les connaissances, les méthodes, les réflexions et les précédents du domaine de la conservation du patrimoine. Le patrimoine mondial servira de cadre pour cet apprentissage, plus particulièrement le site de la Vieille ville et Nouvelle ville d'Édimbourg en Écosse (inscrit en 1995). Un séjour d'étude est planifié au trimestre d'hiver pendant la semaine des activités libres. Le projet thèse portera sur un site à Édimbourg.



Le château d'Édimbourg vu depuis le sud



Le Royal Mile

Problématique

Tout projet d'architecture prendra place dans un contexte existant. Les opérations de tabula rasa qui ont eu lieu dans plusieurs villes occidentales au cours des années 1960 et 1970 ne font plus partie des façons de faire

contemporaines, désormais sensibles aux enjeux liées aux composantes bâties et aux populations des milieux déjà là. C'est ce qui fait de la compréhension du contexte une étape incontournable de la conception de tout projet d'architecture, que celui-ci consiste en un agrandissement à un bâtiment déjà construit, la réhabilitation d'un édifice, ou encore une insertion d'une nouvelle construction dans le tissu urbain.

Compte tenu de l'accroissement considérable de la sensibilisation à l'égard du patrimoine architectural et urbain au Québec, au Canada et ailleurs pendant les 40 dernières années, il est assuré que l'intervention dans les milieux déjà existants inclura des enjeux patrimoniaux. D'une part, l'intérêt patrimonial pourra être déterminé d'avance par les mécanismes de reconnaissance déjà en place (classement, désignation, etc.). Mais il arrive souvent que ce ne soit pas le cas, entre autres pour le patrimoine vernaculaire. Ceci suscite alors des questions parfois difficiles à répondre comme *Est-ce que ce lieu est patrimonial? Pourquoi?* et *Qu'est-ce qui devrait être conservé?* Par ailleurs, puisque la conservation du patrimoine ne doit sous aucun prétexte être synonyme d'immobilisme (la «cloche de verre»), les interventions conçues par les architectes en transformeront nécessairement les aspects matériels. Mais ces transformations sont également susceptibles d'en changer la portée symbolique et identitaire. Là encore, des questions surgissent : *Quelles sont les limites des transformations sur un lieu avant d'en compromettre l'intérêt patrimonial? Quel sens les nouvelles interventions induiront-elles au lieu? Est-ce que cela est souhaitable? Présentent-elles une occasion de mettre en valeur cet intérêt patrimonial?*

Ces questions sont complexes. Pour tenter d'y répondre, le processus de conception de projets a intérêt à prendre appui sur des connaissances de la théorie et de la pratique de la conservation du patrimoine. Or dans la formation en architecture au Canada, l'apprentissage de notions propres à la conservation du patrimoine n'est pas obligatoire. C'est ce qui fait que dans la pratique, plusieurs projets d'architecture démontrant une sensibilité au patrimoine résultent en grande partie de la bonne volonté et de l'intuition des concepteurs.

Pourtant, au cours des quatre dernières décennies, le domaine du patrimoine a développé des méthodes et des approches favorisant la conservation respectueuse du patrimoine architectural et urbain. Depuis le début du présent millénaire, l'approche au patrimoine par les valeurs est celle que promulgue un grand nombre d'instances décisionnelles et donneurs d'ouvrages à l'échelle planétaire. Les outils qui en découlent, tels que l'énoncé de valeur patrimoniale et l'étude d'impact patrimonial, visent à comprendre davantage l'existant et à mieux intégrer la question patrimoniale dans les processus de prise de décision au moyen d'analyses rigoureuses. **L'intégration de ces connaissances et de ces méthodes dans une situation de conception et d'élaboration d'un projet d'architecture contemporaine constitue le premier axe de recherche et de réflexion que propose cette formation.** Les participants seront appelés à utiliser les aptitudes et les habiletés qu'ils ont développées au cours de leur formation en architecture et de les bonifier par des connaissances spécifiques du domaine de la conservation du patrimoine. L'intention est de développer un jugement critique sur l'envergure des transformations à réaliser et de statuer au meilleur de votre connaissance sur ce qui fait la qualité d'un projet contemporain inséré dans un milieu patrimonial : *qu'est-ce qu'une bonne insertion? Sur quoi se base le jugement de la qualité du projet d'insertion contemporaine dans un contexte patrimonial?*



Le Quatermille Development (site de l'ancienne Royal Infirmary of Edinburgh)

Le choix d'Édimbourg est redevable au fait que ce centre historique est un lieu très dynamique depuis quelques années dans les domaines de l'architecture et de l'aménagement. Le site du patrimoine mondial subit d'importantes pressions de promoteurs immobiliers, ce qui suscite plusieurs réflexions quant à l'intégration acceptable du design contemporain et la réutilisation d'édifices déjà existants. Des outils de gestion tels que le plan de conservation et l'étude d'impact patrimonial ont été développés au fil des années si bien que le milieu, qui est constitué d'une grande diversité d'acteurs (universitaires, de la fonction publique, d'architectes en pratique privée), a développé une expertise très riche. Par ailleurs, cette ville propose un paysage urbain des plus intéressants où se juxtaposent deux secteurs datant d'époques différentes, soit la portion médiévale de la ville qui comprend, notamment, son célèbre château situé sur le haut d'une colline, et la New Town, aménagée à partir de la fin du 18^e siècle, qui se distingue par sa trame orthogonale.



Par ailleurs, le domaine de la conservation du patrimoine vit de nos jours des transformations profondes. Si, à partir du 19^e siècle, *patrimoine* est associé à des bâtiments anciens ou rares témoignant d'un évènement historique ou représentatifs d'un style architectural, un nouveau paradigme du patrimoine émerge depuis quelques années. Celui-ci préconise une vision plurielle du patrimoine et les valeurs humaines qui lui sont associées. Cette nouvelle conception du patrimoine met aussi l'accent sur l'inclusion des différentes parties prenantes dans le processus d'identification du patrimoine et dans l'élaboration des stratégies pour sa conservation : *Pourquoi et par qui le patrimoine est-il valorisé? Comment sert-il de support à la qualité de vie d'un milieu?* De telles questions laissent envisager que des lieux pourraient être considérés patrimoniaux pour des motifs autres que leur intérêt esthétique ou historique, mais aussi pour leur usage ou pour l'importance qui leur est accordée par une collectivité. La conservation ne serait plus exclusivement matérielle mais aussi de la relation qu'entretient la population avec les lieux.

Ce nouveau paradigme établit des liens étroits entre la conservation du patrimoine et le développement durable. À preuve, déjà en 2006, le gouvernement du Québec identifiait le patrimoine comme un support au développement durable dans la *Loi sur le développement durable*. Plus récemment, en 2015, l'ONU adoptait onze objectifs pour l'atteinte d'un développement durable. La conservation du patrimoine naturel et culturel consiste en une des cibles convenues pour atteindre l'Objectif 11, qui porte sur les villes et les établissements humains. **L'examen de l'environnement bâti et un questionnement sur ses aspects patrimoniaux au travers la lorgnette du développement durable constitue le second axe de recherche et de réflexion du thème proposé.** Déjà sensibilisés à l'importance du développement durable, les participants seront invités à en élargir la définition et à réfléchir aux interventions judicieuses à réaliser dans un existant patrimonial au regard d'une définition élargie du mot *patrimoine* qui inclut les aspects sociaux, économiques et écologiques. Pour les architectes, le nouveau paradigme du patrimoine, qui se veut plus inclusif, suscite plusieurs questions, surtout dans la phase de compréhension du milieu en amont à l'intervention : *Qu'est-ce qu'on a besoin de savoir du lieu avant de commencer à concevoir? Comment cette connaissance se traduit-elle dans le projet? D'autres motifs seraient-ils pertinents pour justifier la conservation des lieux?*



Démolition du St. James Shopping, rue Leith qui sera remplacé par le Edinburgh St.James Centre (en construction)

Le patrimoine mondial servira de cadre pour la réflexion sur ces deux axes. Créée en 1972, la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* demeure à ce jour une des conventions de l'UNESCO ayant été ratifiée par le plus grand nombre de pays (167). La Liste du patrimoine mondial, qui regroupe tous les lieux possédant une valeur universelle exceptionnelle (VUE), contient 1073 inscriptions. Les sites dont il sera question pour la formation sont l'Arrondissement historique du Vieux-Québec (inscrit en 1985 selon les critères (iv) et (vi)) et la Vieille ville et Nouvelle ville d'Édimbourg en Écosse (inscrit en 1995 selon les critères (ii) et (iv)). L'intérêt du patrimoine mondial pour notre réflexion est multiple : d'une part, des discussions internationales font émerger plusieurs réflexions déterminantes sur le patrimoine, lesquelles sont souvent par la suite adaptées à des réalités régionales et locales. Pensons notamment à la notion de valeur, d'authenticité et des paysages culturels. Par ailleurs, les outils d'analyse et de gestion du patrimoine tels comme les plans de conservation et autres, proviennent aussi de la sphère internationale. Enfin, quoique ce cadre opère avec des exigences élevées pour la conservation, il y a lieu de réfléchir à son évolution et à son adaptation dans un milieu précis.

Les activités de formation :

ARC 6801 Projet de recherche (6 cr. - Hiver 2018)

ARC 6803 Séminaire de recherche (3 cr. - Hiver 2018)

ARC 6802 Projet thèse (9 cr. – Automne 2018)

ARC 6803 Séminaire de recherche (3 cr. - les mardis am) Profs : Christina Cameron et Claudine Déom

Objectifs d'apprentissage :

- Se familiariser avec des textes fondamentaux du domaine de la conservation du patrimoine bâti du 19^e siècle à nos jours;
- Se familiariser avec le cadre international pour la conservation du patrimoine culturel;
- Faciliter la compréhension de la terminologie, des concepts fondamentaux, des processus et des outils pour identifier, conserver et mettre en œuvre le patrimoine mondial;
- Se familiariser avec les grands enjeux et les défis contemporains dans le domaine du patrimoine mondial;
- Développer le réflexe de questionner l'origine des idées et de puiser dans la théorie dans le but de développer une pratique réflexive;
- Être capable d'articuler ses réflexions à l'oral et à l'écrit.

Le séminaire est étroitement lié à l'activité Projet de recherche. C'est par le séminaire que seront transmises les connaissances et les réflexions sur les enjeux contemporains en conservation du patrimoine. Le séminaire propose aussi un survol historique sur l'évolution des idées propres au domaine, du XIX^e siècle à nos jours. En bref, le contenu du séminaire (théorique) nourrit la réflexion du Projet de recherche (pratique).

Les séances seront principalement magistrales, en classe, avec l'une ou l'autre des professeures responsables. Des conférenciers invités sont également prévus. Des lectures préparatoires hebdomadaires sont à prévoir. Les étudiants devront aussi assister à la 13^e Table ronde de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti qui se déroulera en mars sur le thème « Les défis de la conservation des sites de mémoire du patrimoine mondial ».

Les évaluations prendront diverses formes incluant la rédaction d'essais (rendu individuel) et des présentations orales (individuelle ou en équipe, à déterminer).

ARC 6801 Projet de recherche (6 cr. - les après-midis) Profs : Claudine Déom et Nicholas Roquet (+ Georges Drolet et Gavin Affleck pour des contributions ciblées, dont, entre autres, aux présentations des étudiants).

Objectifs d'apprentissage

- Mettre en pratique les connaissances du séminaire de recherche (faire le pont entre la théorie et la pratique);
- Élargir les habiletés de documentation et d'analyse d'un site notamment par le travail sur le terrain (observation et rencontres avec des parties prenantes);
- Réfléchir à la variété des interventions possibles sur l'existant;
- Favoriser le développement d'une approche critique et d'un cadre philosophique personnel au sujet de la conservation du patrimoine.

Le Projet de recherche est l'occasion de mettre en pratique les connaissances du séminaire et de discuter des résultats avec les tuteurs afin de développer un jugement critique sur l'intégration du projet d'architecture contemporaine en milieu patrimonial.

Programmation sommaire préliminaire:

Bloc 1 (3 semaines) Thème : L'insertion contemporaine dans un milieu patrimonial; exercice à réaliser dans l'Arrondissement historique du Vieux-Québec; étude volumétrique [site à déterminer]; court séjour à Québec (semaine du 15 janvier) pour voir les sites (Blocs 1 et 3) et rencontrer quelques parties prenantes; travail individuel, rendus à déterminer.

Bloc 2 – partie 1 (4 semaines). Thème : Édimbourg : documentation générale du site du patrimoine mondial et des sites sélectionnés pour les interventions; création d'un atlas collectif d'infos sur Édimbourg et ses différentes facettes; travail en équipe. Puis, les étudiants doivent se prononcer sur un choix de site, un programme, en plus d'énoncer la question avec laquelle ils comptent aborder par le projet thèse. À cette étape, la question doit être formulée de façon préliminaire. Elle sera précisée et développée pour la fin de trimestre d'hiver.

Bloc 2 – partie 2 (1 semaine, séjour de travail à Édimbourg pendant la semaine des activités libres). Travail conjoint avec University of Edinburgh, le cours de la M Sc. Architectural Conservation (World Heritage) portant sur le patrimoine mondial. L'objectif est de valider votre compréhension de la ville et des sites (travail du Bloc 2 partie 1) d'abord de visu, puis avec les étudiants écossais et finalement au moyen de présentations des résultats du Bloc 2 auprès de différentes parties prenantes impliquées dans la conservation du site du patrimoine mondial; travail en équipe (reprise et ajustement de la présentation du Bloc 2 partie 1).

Bloc 3 (3 semaines) Thème : L'étude d'impact patrimonial; exercice à réaliser sur un site situé dans l'Arrondissement historique du Vieux-Québec; exercice seul ou en équipe (à déterminer selon la taille du groupe).

Évaluation finale du trimestre : la production d'un document énonçant des intentions : choix du site à Édimbourg et programme. Les intentions doivent être articulées au regard des résultats du Bloc 2. Ce document servira de point de départ pour le Projet thèse à l'automne. Travail individuel.

ARC 6802 Projet thèse (9 cr. – Automne 2018) Profs : Gavin Affleck, Georges Drolet et Nicholas Roquet.

Le projet thèse prendra appui sur le travail du Projet de recherche et du séminaire de manière à poursuivre le développement d'une démarche patrimoniale. Le projet thèse se réalisera sur le site choisi au cours du trimestre d'hiver dans le site patrimonial mondial d'Édimbourg. Il consistera en un projet d'architecture : soit la réhabilitation (réutilisation) d'un bâtiment existant, soit un ajout à un bâtiment déjà construit, soit une insertion contemporaine dans un site vacant. Il est prévu que chaque tuteur sera responsable de l'encadrement d'un certain nombre d'étudiants (à déterminer en fonction de la taille du groupe). Des séances communes de travail et de critique sont cependant prévues afin que chacun bénéficie des perspectives des autres tuteurs. Une critique intermédiaire (mi-trimestre) devant des invités internationaux est également prévue. Travail individuel.

Notes biographiques des membres de l'équipe (ordre alphabétique) :

Gavin Affleck : Diplômé de l'école d'architecture de l'Université McGill, Gavin Affleck fonde l'agence Affleck de la Riva architectes avec Richard de la Riva en 1995. Reconnu pour ses capacités de concepteur, de communicateur et de rassembleur, Gavin Affleck possède une vaste expérience dans les projets institutionnels et résidentiels. Sa réputation dans le design urbain montréalais est également établie depuis plusieurs années et il apporte à tous ses projets des habiletés éprouvées dans les processus de création participative et les consultations publiques. Gavin Affleck a été responsable de plusieurs projets institutionnels au cours des dernières années, surtout dans le milieu éducatif et récréatif. Il réalise de nombreux projets de rénovation complexes pour le Conseil scolaire de Montréal et pour les Universités McGill et Concordia à Montréal. Il a agi à titre de critique, de conférencier et de professeur invité à plusieurs écoles d'architecture en Amérique du nord et d'Europe. Il a siégé sur de nombreux jurys d'évaluation et a dirigé des ateliers de design urbain au niveau de la maîtrise à McGill et à l'Université de Montréal. Depuis 2016, il siège au Conseil du patrimoine culturel du Québec.

Christina Cameron : Depuis 2005, Christina Cameron occupe le poste de professeure et mène un programme de recherche sur la conservation du patrimoine à l'École d'architecture de l'Université de Montréal. Pendant plus de 35 ans, elle a occupé un poste de direction dans le domaine du patrimoine à Parcs Canada. En tant que directeur général des Lieux historiques nationaux, elle a assuré l'orientation nationale du volet lieux patrimoniaux du Canada, notamment en matière de conservation du patrimoine et de programmes éducatifs. Elle a aussi servi comme Secrétaire de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada entre 1986 et 2005. Elle travaille avec la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1987, comme Chef de la délégation canadienne auprès du Comité du patrimoine mondial (1990-2008), et comme Présidente du Comité (1990 et 2008). Elle détient un baccalauréat de l'Université de Toronto en littérature, une maîtrise en études muséales de Brown University et un doctorat en histoire de l'architecture de l'Université Laval. Elle est Vice-présidente du Comité consultatif des résidences officielles du Canada et Vice-présidente de la Commission canadienne pour l'UNESCO. En 2012, elle est nommée membre de la Société royale du Canada.

Claudine Déom : Claudine Déom est professeure à l'École d'architecture depuis 2006 et responsable de l'option Conservation du patrimoine bâti de la maîtrise en Sciences appliquées Aménagement. Diplômée d'urbanisme (UQAM) puis d'histoire de l'art (M.A. UQAM), elle obtient en 2003 un doctorat en Histoire de l'art avec une thèse intitulée L'architecture des édifices municipaux des villes québécoises en région, 1870-1929. Elle poursuit actuellement des recherches en histoire de l'architecture et en conservation du patrimoine dont les sujets s'articulent autour de la question de l'attribution des valeurs patrimoniales, en particulier celles des édifices publics à Montréal et au Québec. Elle est responsable des recherches effectuées en partenariat avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM) à propos de la conservation de l'architecture des écoles. Claudine Déom s'intéresse également à l'histoire de la conservation au Canada depuis les années 1960. Elle a œuvré au sein d'organismes en conservation du patrimoine dont Héritage Montréal, le Conseil du patrimoine de Montréal et ICOMOS Canada. Elle siège présentement au Conseil du patrimoine culturel du Québec.

Georges Drolet : Georges Drolet est directeur associé d'EVOQ depuis 2007 et dirige les projets de nouvelles constructions et de développement. Étant à la fois architecte et historien de l'architecture, son créneau est le développement de stratégies fidèles au caractère particulier des lieux sur lesquels il doit intervenir. Georges possède de grandes capacités d'analyse et de synthèse qu'il met au service de projets complexes sur des sites prestigieux. Dans le domaine du développement immobilier, Georges se consacre à l'intégration architecturale de nouvelles constructions dans des contextes sensibles, à toutes les échelles d'intervention. En milieu patrimonial, ses réalisations sont reconnues pour leur approche à la fois innovatrice et respectueuse du cadre bâti. En tant qu'historien de l'architecture, Georges a présenté ses recherches dans le cadre de colloques et de publications d'organismes réputés au Canada et aux États-Unis. Il est membre du Conseil du Patrimoine de Montréal et du conseil d'administration d'ICOMOS Canada.

Nicholas Roquet : Détenteur d'un doctorat en histoire et théories de l'architecture (McGill, 2011), Nicholas Roquet possède également une formation professionnelle en conservation du patrimoine bâti (Montréal, 2000) et en architecture (Montréal, 1991). Membre de l'OAQ depuis 1997, il a mené pendant plus de 10 ans une pratique diversifiée dans les domaines de l'architecture, du design urbain, de la muséographie et de la conservation du patrimoine, tant en pratique privée, auprès de firmes de Montréal et de Québec, qu'au sein d'administrations publiques. Il possède plus de 20 ans d'expérience en enseignement universitaire, d'abord comme chargé de cours et de formation pratique (Laval, 1996-2005 ; Montréal, 2004) puis comme professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal (adjoint 2009, agrégé 2015), où il contribue aux programmes en architecture et en conservation du patrimoine. Ses axes d'enseignement incluent notamment l'histoire de l'architecture, les méthodes d'intervention sur les édifices existants et la conception architecturale en milieu patrimonial. Ses recherches portent d'une part sur la relation entre créativité et savoir historique dans l'architecture des 18^e et 19^e siècles, d'autre part sur les tensions entre innovation et conservation dans le projet d'architecture contemporain.